

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE MOUDEYRES 18 octobre 2017

Présents : Raymond GAGNE, Jérôme GRAIL, Yoann PERBET, Laurent GENTES, Jacques Henry POINTEAU, Vincent MAURIN

Absents : Raymond CHENEVERT, Jean GIBERT, Raphaël ALLIRAND, Florine LAMBERT

Excusée : Lucia TOBBES

Début de séance : 21h00 Secrétaire : Vincent MAURIN

Ordre du jour :

- 1/ Délibération statuts Communauté de Communes.**
- 2/Délibération sur le rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées (C.L.E.C.T)**
- 3/Délibération actualisation statuts syndicat d'eau et d'assainissement et adhésion de la commune de Lissac.**
- 4/Délibération encaissement chèque GROUPAMA (dommage panneau de la Chareyrette).**
- 5/Délibération location pavillon.**
- 6/Délibération location gîtes nuitées.**
- 7/Délibération ramassage scolaire famille RIBES**
- 8/Désignation agent recenseur.**

Points 1: Délibération statuts Communauté de Communes.

Mr Le Maire nous présente les statuts adoptés lors du conseil communautaire du 22 juin 2017. Ces statuts doivent être soumis à l'approbation des conseils municipaux. (Statuts consultables en Mairie)

Le Conseil municipal de Moudeyres vote à l'unanimité l'approbation des nouveaux statuts.

Points 2 – Délibération sur le rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées (C.L.E.C.T)

Mr Le Maire nous présente le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées adoptés lors du conseil communautaire du 12 septembre 2017. Ce rapport doit être soumis à l'approbation des conseils municipaux. Le Président de la CLECT, élu à l'unanimité est Mr Raymond ABRIAL. Mr DEFAY est élu Vice-Président. (Rapport consultable en Mairie).

Le Conseil municipal de Moudeyres vote à l'unanimité l'approbation de ce rapport de la CLECT.

Points 3 – Délibération actualisation statuts syndicat d'eau et d'assainissement et adhésion de la commune de Lissac

Mr Le Maire nous présente les statuts adoptés lors du comité syndical ainsi que la modification du périmètre des EPCI de départements voisins. Il est proposé l'adhésion au syndicat de la commune de Lissac. Ces statuts et cette adhésion doivent être soumis à l'approbation des conseils municipaux. (Statuts consultables en Mairie).

Le Conseil municipal de Moudeyres vote l'approbation des nouveaux statuts, la modification du périmètre dont l'adhésion de la commune de Lissac avec 5 voix pour et 1 abstention.

Points 4 – Délibération encaissement chèque GROUPAMA (dommage panneau de la Chareyrette).

Suite à un incident sur le panneau de la Chareyrette, Mr le Maire a obtenu réparation de l'assurance est nous demande une délibération pour encaisser le chèque de dédommagement d'un montant de 336 €.

Le conseil décide à l'unanimité l'encaissement de ce chèque.

Points 5 – Délibération location pavillon.

Mr le Maire demande au conseil de délibérer sur le montant de la location du pavillon, du garage et du montant de la caution. Il a été décidé ce qui suit :

Loyer pavillon : 500€/mois

Loyer garage : 30 €/ mois

Caution : 500€

Le conseil vote pour, à l'unanimité chacune de ces décisions.

Points 6 – *Délibération location gîtes nuitées.*

Mr le Maire demande au conseil de délibérer sur le montant de la location à la nuitée du gîte communal de L'école. Il a été proposé :

16€/nuit pour les adultes

10€/nuit pour les enfants

Le conseil vote pour, à l'unanimité ces deux propositions.

Points 7 – *Délibération ramassage scolaire famille RIBES*

Mr le Maire nous informe du choix de la famille RIBBES de bénéficier du ramassage scolaire. Il est proposé un montant de 150€ pour un enfant et de 300 € pour les deux enfants.

Le conseil vote pour, à l'unanimité ces deux montants.

Points 8 – *Désignation agent recenseur.*

La commune de Moudeyres fera partie des communes recensées en début d'année 2018. Mr le Maire propose que Mr Alexandre DINAUT soit recruté sur la base d'un contrat de 1 mois à mi-temps payé au SMIC.

Le conseil municipal vote à l'unanimité le choix du recenseur et le contrat proposé.

Fin de séance 23h00